

COLLECTIF NATIONAL RASED

collectifnationalRASED@fname.fr



Le 1^{er} décembre 2024

A Madame Genetet, ministre de l'Education nationale

Les membres du Collectif national RASED tiennent à vous faire part de leur inquiétude concernant la prise en charge des difficultés scolaires, face à la détresse quotidienne des enfants en grande difficulté à l'école, des familles et des professionnels de l'éducation,

Les RASED, Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté, sont des forces vives, composées d'équipes de terrain, spécialisées dans la prise en charge de la difficulté scolaire, dans le travail de la relation avec les acteurs éducatifs et dans la prévention.

Ce dispositif exigerait toute votre attention d'autant qu'il est plébiscité aussi bien sur le terrain que dans de nombreux rapports. Le RASED, dispositif Éducation nationale, est l'entité qui permet au sein de l'école de réfléchir au parcours de l'élève dans sa globalité. Ses modalités d'intervention ont été conçues dans le but de travailler directement avec l'enfant sur une durée adaptée, afin de l'aider à dépasser ses difficultés quelles qu'elles soient. Il concourt à une école apaisée. Mais le travail des RASED dans sa forme de la circulaire de 2014 (circulaire n°2014-107 du 18/08/2014) est empêché.

Le travail de prévention est une mission essentielle des RASED, trop souvent écartée en raison des urgences de plus en plus nombreuses au sein des écoles.

Le RASED reçoit les souffrances des acteurs de l'école.

Nous déplorons le manque d'effectifs, les antennes incomplètes, le peu de départs en formation CAPPEI, le contenu et la quasi absence de formation continue.

Face à cette réalité, les membres du collectif national RASED sont indignés et mobilisés.

Quelles sont aujourd'hui vos propositions pour redonner au RASED la place plébiscitée correspondant à la circulaire de 2014 ? Vous qui faites de l'Education nationale la priorité des priorités, ne pensez-vous pas que chaque enfant, chaque famille, chaque équipe d'école mérite un RASED complet et présent sur tout le territoire ?

La communauté éducative que nous représentons attend des réponses qui vont dans le sens du respect de ceux qui souffrent à l'école.

C'est pourquoi nous attendons de vos services un état des lieux concernant le nombre de postes spécialisés par département pour les psychologues de l'éducation nationale, les enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique et ceux chargés des aides à dominante relationnelle conformément à votre engagement lors de notre dernière rencontre.

Nous sollicitons de vos services une audience afin d'établir un dialogue construit et constructif pour poursuivre nos missions auprès des élèves et ce dans les meilleures conditions.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Les membres du collectif national RASED

Association française des psychologues de l'Éducation nationale (**AFPEN**)
Fédération nationale des associations de Maîtres « E » (**FNAME**)
Fédération nationale des rééducateurs de l'Éducation nationale (**FNAREN**)
Fédération des conseils de parents d'élèves (**FCPE**)
Association des groupes de soutien au soutien (**AGSAS**)
Syndicat général de l'éducation nationale (**Sgen-CFDT**)

Syndicat unitaire de l'inspection pédagogique (**SUI-FSU**)
Syndicat de l'inspection de l'Éducation nationale (**SIEN-UNSA**)
Syndicat national unitaire instituteurs et professeurs d'école (**FSU-SNUipp**)
Syndicat des enseignants (**SE-UNSA**)
Confédération générale du travail-Éducation (**CGT-Éduc'Action**)
Solidaire Unitaire Démocratique-Éducation (**SUD-Education**)